Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

+ *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.

+ *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.

+ *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.

+ *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via `http://books.google.com`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Neth
395
1

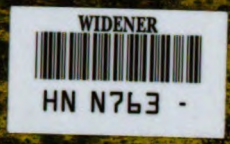

Harvard College Library

FROM THE FUND OF

CHARLES MINOT

Class of 1828

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

5073

Neth 395.1

RELATIONS INÉDITES

SUR

LES DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION BELGE

DE 1830

PAR

PROSPER POULLET

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

Extrait de la *REVUE GÉNÉRALE*.

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

(Société Anonyme)

OSCAR SCHEPENS, DIRECTEUR

16, rue Treurenberg, 16

1897

Digitized by Google

70
2

Digitized by Google

RELATIONS INÉDITES

SUR LES DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION BELGE DE 1830

SEC
EST
Olivart.
NUM. OBRAS 5962
" VOL 10959

Digitized by Google

Digitized by Google

RELATIONS INÉDITES

SUR

LES DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION BELGE

DE 1830

PAR

PROSPER POULLET

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

Extrait de la *REVUE GÉNÉRALE*.

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

(Société Anonyme)

OSCAR SCHEPENS, DIRECTEUR

16, rue Treurenberg, 16

1897

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
MAY 24, 1918
MINOT FUND
FROM THE OLIVART COLLECTION

LOUVAIN. — Imp. POLLEUNIS & CEUTERICK, 30, rue des Orphelins.

Même Maison à Bruxelles, 37, rue des Ursulines.

Digitized by Google

RELATIONS INÉDITES

SUR LES DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION BELGE DE 1830

Au cours des recherches que j'ai faites, en 1893 et en 1894, aux Archives étrangères, à Paris et à Vienne, j'ai trouvé quelques documents relatifs aux débuts de la Révolution belge de 1830, notamment les rapports des ministres de France et d'Autriche auprès du roi Guillaume. Ces rapports donnent des détails intéressants sur l'effet produit en Belgique par la chute de Charles X et sur le mouvement des esprits depuis cet évènement jusqu'à l'arrivée des volontaires liégeois à Bruxelles, dans les premiers jours de septembre.

En principe, les historiens n'ont accès qu'aux correspondances diplomatiques antérieures à l'avènement de Louis-Philippe. Je dois la communication des documents plus récents que je publie aujourd'hui, à la circonstance qu'ils se trouvent réunis dans un même volume ou dans une même farde avec d'autres plus anciens. Je n'ai trouvé aucune pièce importante postérieure à la mi-septembre 1830.

Dans un article de la *Revue de Belgique*, plein de renseignements précieux sur *Les préliminaires de la Révolution belge en* 1830 (1), le comte Oswald de Kerchove de Denterghem émettait naguère le jugement suivant : « La Révolution belge restera toujours un sujet de surprise pour ceux qui l'étudieront de près. Elle éclate, imprévue, inattendue, soudaine, comme les typhons des mers du Sud. » Cette appréciation me paraît beaucoup trop absolue. Il est bien vrai que les chefs de l'opposition catholico-libérale, qui dirigèrent le mouvement national de 1829 en faveur du *redressement des griefs*, ne songeaient ni

(1) 28e année, 2e série, t. XVIII, p. 201. Bruxelles, 1896

Digitized by Google

à la dissolution du royaume des Pays-Bas, ni à un changement de dynastie ; les fondateurs de la nationalité belge eux-mêmes, — M. de Kerchove le rappelle à juste titre, — n'avaient ni prévu ni, par suite, préparé la révolution. Mais dans les sphères diplomatiques et gouvernementales de l'Europe, cet évènement ne causa aucune surprise. Les lecteurs de la *Revue Générale* se rappelleront peut-être le travail que j'ai publié, ici même (1), il y a quelques mois. J'y montrais que dès les premières années du royaume des Pays-Bas, les ministres étrangers accrédités auprès du roi Guillaume, considéraient la réunion de la Belgique et de la Hollande comme exposée à l'avenir le plus incertain ; pour la plupart d'entre eux même, l'œuvre du Congrès de Vienne n'était pas née viable : « Ce mariage de convenance, écrivait en septembre 1815 le marquis de la Tour du Pin, s'est fait sans aucun amour de part et d'autre, et il est douteux s'il fera le bonheur d'aucune des deux parties. » — « Il ne fallait pas réunir sous une loi commune, disait-il encore un peu plus tard, ces peuples si différents. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne pût pas les réunir sous un même Prince... Aussi, je ne crois pas qu'il y ait la moindre stabilité à ce qui se fait ici. » Et son opinion, à cet égard, se rencontrait avec celle du ministre d'Autriche : « Les choses vont de mal en pis dans l'intérieur, disait le baron de Binder en 1818, et il suffira du moindre choc extérieur pour faire crouler la machine. »

Ces sentiments furent partagés par les divers envoyés français et autrichiens qui succédèrent à MM. de la Tour du Pin et de Binder. En 1821, le baron de Mareuil, ministre de France, après avoir exposé, dans un rapport au Ministre des Affaires Étrangères, les difficultés qui agitaient le royaume des Pays-Bas, concluait (2) : « Je note cet état de choses, non pas qu'il soit de nature à produire aucune conséquence immédiate, mais parce qu'il contribue à expliquer l'espèce de malaise dans

(1) Prosper Poullet : *Les premières années du royaume des Pays-Bas* 1814-1818). (Extrait de la *Revue Générale*, Bruxelles, 1896).

(2) Rapport du 15 février 1821. — Je rappelle une fois pour toutes que les documents *français* cités reposent aux Archives du Ministère des Affaires étrangères, à Paris : fonds dit *Correspondance de Hollande*, et les documents *autrichiens*, au K. u. K. Haus-Hof und Staatsarchiv, fonds dit *Berichte aus Niederlanden* : à leur date.

Digitized by Google

lequel se trouvent ici les esprits et qui deviendrait à son tour une occasion de troubles si les agitations de l'Europe n'étaient pas bientôt calmées et que leur influence se rapprochât de la Belgique. Il y a surtout entre ce pays et la France des connexions, d'anciens rapports, de secrètes intelligences qui l'auraient bientôt mis en rumeur, si nous-mêmes nous n'échappions pas aux intrigues des factieux et si nous avions le malheur de retomber par une voie quelconque, dans des désordres qui compromettraient de nouveau nos destinées et celles du monde. » Vers la même époque, le comte de Mier, ministre d'Autriche, disait : « On ne peut pas se dissimuler que la tranquillité de ce pays dépend de celle de la France. » Et il répétait encore deux ans après : « Aussi longtemps que la France est tranquille, ce pays, malgré tout le mécontentement qui y règne, ne bougera pas » (1).

Les craintes du monde diplomatique finirent par trouver écho dans la famille royale elle-même. Au commencement de 1828, le prince d'Orange, obligé de partir pour St-Pétersbourg et inquiet de la crise que traversait la France — M. de Villèle venait d'être renversé et le ministère Martignac était aux prises avec mille difficultés, — fit appeler M. de Bacourt, secrétaire de la Légation française, chargé d'affaires provisoire. L'entretien étant venu à rouler sur les attaques incessantes des journaux belges contre le Gouvernement français, le Prince déclara qu'il avait souvent songé aux moyens de réprimer leur licence, si préjudiciable aux deux pays : « Car, disait-il, je sais parfaitement quel intérêt nos deux pays ont à s'entendre ; notre position est la même, et je suis sûr que les deux Dynasties et les deux Gouvernements rétablis simultanément tomberaient ensemble, s'il s'élevait des troubles en France. (2) »

Pour parer à cette redoutable éventualité, il eût suffi de s'attacher les populations belges en donnant satisfaction à leurs griefs légitimes. Ce fut seulement dans les premiers mois de 1830, que le roi Guillaume se décida à entrer dans la voie des concessions : le Collège philosophique fut supprimé ; des facilités furent accordées pour l'ouverture d'écoles particu-

(1) Rapports du 27 mars 1821 et du 29 janvier 1823. Voir aussi un rapport du 19 juin 1828.

(2) Rapport du comte de Lagrange, secrétaire de la Légation française, 31 mars 1828.

Digitized by Google

lières ; l'usage officiel de la langue française rétabli, etc. Malheureusement, il était trop tard. Ces diverses mesures furent bien accueillies ; elles assoupirent jusqu'à un certain point l'animosité entre le Nord et le Midi, mais elles furent impuissantes à rétablir la confiance du peuple belge dans la dynastie des Nassau. Au moment où la Révolution de juillet allait éclater, les diplomates étrangers étaient plus convaincus que jamais de l'état précaire des choses dans le royaume des Pays-Bas. Il ne fallait, à leurs yeux, qu'une étincelle partie de France pour mettre le feu aux poudres. Le 21 juin 1830, le comte de Mier écrivait : « Depuis les dix années que j'habite ce pays, je n'ai vu que changement continuel de système dans toutes les branches d'administration — je n'ai vu que défaire et refaire ; s'aventurer, s'opiniâtrer, puis rétrograder et céder de mauvaise grâce — ; proposer, modifier, retirer, puis représenter une mauvaise loi ; imposer la mouture et l'abolir ; rendre obligatoire puis facultatif le collège philosophique, et ensuite le détruire ; proscrire les études à l'étranger, et les permettre ; imposer une langue prétendue nationale que la grande moitié de la nation ne comprend pas, et revenir avec mauvaise grâce sur cet acte despotique ; lâcher et ressaisir la presse; en un mot, de la stabilité en rien. Est-il donc étonnant que cet état des choses a produit un mécontentement presque général, et que ces raisons jointes à plusieurs autres non moins importantes ont provoqué ce nombreux pétitionnement qu'on a d'abord qualifié de factieux et qu'on a voulu plus tard tourner en ridicule? Mais ce pétitionnement pour le redressement des griefs a produit en grande partie l'effet que ses auteurs avaient en vue — et le gouvernement, tout en qualifiant ces griefs de *prétendus* et l'opposition de *faction*, a attesté la réalité de ces griefs en les redressant, a donné gain de cause à la *faction* en cédant à ses plaintes, et s'est donné un démenti à lui-même en réparant aujourd'hui le mal qu'hier il niait encore. C'est ainsi que, grâce à ce pétitionnement, l'impôt sur la mouture a disparu du budget de l'État, que l'établissement d'une accise sur le café a amené l'introduction d'un système moins défavorable aux intérêts agricoles des provinces du Midi, que la disposition qui frappait d'incapacité civique les employés auxquels le gouvernement n'accordait pas une démission honorable, est abolie. C'est enfin de la même manière que les arrêtés sur l'enseignement et la langue ont été

Digitized by Google

extorqués. Tout cela ne doit-il pas déconsidérer ce gouvernement et son chef aux yeux de ses propres sujets, et le discréditer auprès des autres gouvernements ?

» Avec tout cela, s'il n'y a pas de commotion violente en France, on peut compter avec assurance que ce pays ne bougera pas. »

Mais précisément, la situation en France était des plus alarmantes. Mécontent de l'attitude de la Chambre des députés à l'égard du ministère Polignac, le Roi en avait prononcé la dissolution. Les élections du 3 juin constituèrent un triomphe éclatant pour l'opposition. Qu'allait faire Charles X? Se soumettrait-il aux vœux de la nation ? Conserverait-il son ministère malgré l'opinion publique ? Des bruits de coup d'État, auxquels répondaient des menaces de révolution, circulaient en France et se propageaient en Europe. Les Belges, surtout, suivaient avec intérêt la marche des évènements. On eût dit qu'ils avaient le pressentiment du lien qui unissait alors leurs destinées à celles de la France. C'est ce que constatait une dernière fois le ministre de France à La Haye, marquis de la Moussaye, dans un rapport (n° 56) du 23 juillet, où il mettait en opposition la prospérité matérielle du royaume des Pays-Bas avec son état moral : « Le gouvernement des Pays-Bas, écrivait-il, continue, s'il est permis de se servir de cette expression, de jouir de ses vacances (1). Le Roi parcourt diverses parties de la Hollande, les Princes ses fils font de fréquentes excursions dans les provinces. M. le baron Verstolk (Ministre des Affaires Étrangères) est dans ses terres de Gueldre, les Ministres de l'Intérieur et du Commerce sont venus passer quelques jours à Bruxelles. M. Van Maanen seul reste à son poste, et prépare l'exécution des mesures décidées par les dernières délibérations des assemblées législatives.

» Le 15 novembre prochain, les codes votés par les États Généraux seront mis en vigueur ; les membres des tribunaux seront constitués inamovibles, la Cour suprême sera installée à La Haye, et dans tout le royaume les institutions judiciaires prendront une face nouvelle. La satisfaction générale qui doit se rattacher à ce grand bienfait, est fort tempérée dans le Midi par la décision, qui, transportant en Hollande l'arène des contes-

(1) La session des États Généraux avait été close le 3 juin 1830.

Digitized by Google

tations en dernier ressort, diminue considérablement l'importance du nombreux barreau de Bruxelles. De vives clameurs s'élèvent à ce sujet dans les journaux, mais le ministère armé d'une nouvelle puissance par la loi récemment adoptée, ne se montre pas tolérant, et fait instruire à la fois des procédures contre les rédacteurs du *Belge*, du *Courrier de la Sambre* et du *Courrier des Pays-Bas*. Tout indique la résolution prise de poursuivre désormais avec la plus grande vigilance les écarts longtemps impunis de la presse périodique.

» Votre Excellence sait que l'Administration néerlandaise, imitant l'exemple de la France, a pris la résolution de rassembler à certaines époques et de mettre sous les yeux du public les produits de l'industrie nationale. Cette exposition est maintenant complète à Bruxelles, et rien n'a été négligé de ce qui peut la rendre solennelle et attirer dans la capitale une grande affluence d'étrangers. Des fêtes se succèdent chaque jour, des courses de chevaux sont préparées. De nombreuses sociétés d'horticulteurs dépouillent leurs serres et leurs jardins pour disputer les prix réservés aux fleurs les plus belles et les plus rares. Renouvelant un antique et agréable usage, la Régence de Bruxelles a ouvert un grand concours musical : les villes d'Anvers, de Tournai, de Namur ont répondu à cet appel, un exercice de 48 heures a charmé quelques milliers d'auditeurs réunis au Parc, et révélé l'existence de beaucoup de talents inconnus.

» Je ne surchargerai pas ma correspondance de détails qui seront fort longuement insérés dans les journaux. Une seule chose importe à savoir, c'est que l'industrie de ces contrées se développe de plus en plus ; que quelques produits déjà obtenus annoncent la rivalité la plus redoutable, et que la France ne saurait faire trop d'efforts pour maintenir une supériorité qui se lie à l'existence même de ses établissements commerciaux.

» Le salon de peinture offre quelques marines, quelques paysages et tableaux de genre d'un mérite incontestable ; dans la composition historique, à peine un seul morceau s'élève au-dessus de la plus faible médiocrité.

» Le mouvement de la population correspond à la prospérité du royaume des Pays-Bas. Cette population s'accroît sur presque tous les points dans une proportion très rapide ; un

Digitized by Google

recensement qui vient de se terminer, porte à 98 mille le nombre des habitants de la ville de Bruxelles.

» Dans mes dernières dépêches, j'ai donné peu d'étendue aux observations qui ont pour but de faire connaître le point de vue sous lequel on envisage en Belgique les affaires de France. Votre Excellence sait d'avance que la lecture habituelle des journaux parisiens nourrit dans ces contrées les mêmes opinions qu'en France, que des jugements analogues y sont portés pour ou contre la conduite qu'a tenue la dernière Chambre élective. Une nuance toutefois se fait remarquer, et ne doit pas être passée sous silence. Non seulement les libéraux exaltés, mais aussi beaucoup d'hommes amis de l'ordre par principe et par sentiment et qui appartiennent à l'opposition catholique, semblent désirer de voir naître des troubles en France. Ce vœu irréfléchi prend sa source dans l'espoir de quelque combinaison politique, qui soustrairait la Belgique à la domination hollandaise, dont le joug, bien que fort tempéré depuis quelques mois, paraît toujours insupportable à une partie notable de la population. »

Trois jours plus tard, la Révolution de juillet éclatait.

*
* *

Les célèbres ordonnances de Charles X parurent au *Moniteur* le mardi 26 juillet. Dès le jeudi 28, la nouvelle du coup d'État arrivait à Bruxelles ; le 29, on y apprenait que des troubles avaient éclaté à Paris. Jour par jour, le comte de Mier, ministre d'Autriche, rendait compte à sa Cour de l'impression produite en Belgique par ces graves évènements. Voici les extraits les plus intéressants de ses rapports :

Rapport n° 39. Bruxelles, 30 juillet 1830. Au prince de Metternich.

« Les derniers évènements de Paris ont produit ici une pénible sensation et répandu une inquiétude générale. La poste de France d'aujourd'hui n'a apporté que peu de lettres et pas de journaux. Les nouvelles les plus désastreuses sont en circulation ; les gazettes libérales de ce pays les propagent, les enveniment par leurs remarques. Il faut espérer qu'au moins

Digitized by Google

une bonne partie ne se confirmera pas. Un bouleversement en France ne pourrait avoir que les suites les plus fâcheuses pour la tranquillité de ce pays. Dans plusieurs de mes rapports précédents, j'ai eu l'honneur d'exprimer à Votre Altesse mon opinion à cet égard. »

Rapport n° 40. Bruxelles, 30 juillet 1830. Au même.

« La poste de France d'aujourd'hui n'a apporté ni lettres ni journaux de Paris, — les barrières y sont fermées, on ne laisse sortir personne. C'est bien pour la première fois que les diligences de Paris ne sont pas arrivées à Bruxelles. Une foule de monde était réunie dans les rues jusqu'à une heure bien avancée de la nuit pour les attendre. Dans cette réunion de gens de différentes classes, on a tenu des discours très peu rassurants pour la tranquillité de ce pays.

» Les dernières nouvelles directes que nous avons ici de Paris, sont du 28, apportées par un voyageur. Elles se trouvent en grande partie consignées dans les journaux de Bruxelles que j'ai l'honneur de soumettre ci-joints à Votre Altesse.

» Le roi de Wurtemberg, arrivé la nuit dernière à Bruxelles, en est reparti ce matin pour l'Allemagne, après avoir eu une très longue entrevue avec le prince d'Orange, qui ne retourne qu'aujourd'hui à La Haye. Sa Majesté, retournant de l'Angleterre, avait débarqué à Boulogne où l'attendait un courrier de son ministre à Paris, qui l'a informée de la position des affaires en France. Elle a traversé Amiens et Lille où tout était tranquille. Les troupes de ces environs marchaient sur Paris.

» Les autres nouvelles que j'ai pu recueillir de cette source sont les suivantes : « Le roi de France avec sa maison, les gardes et son ministère, se trouvait à Compiègne, et attendait des renforts pour marcher sur Paris ; dix députés et dix Pairs formaient la régence qui s'y était constituée, présidée par M. de Chateaubriand; la Garde Nationale était réorganisée et tâchait de mettre fin au pillage de la ville, — on continuait à s'y égorger. M. Ternan a été le premier qui a fermé ses divers ateliers et congédié ses ouvriers. Cet exemple a été suivi par tous ses autres confrères, et on prétend qu'en grande partie ce sont les ouvriers congédiés qui ont fait le plus de mal. Plusieurs

Digitized by Google

régiments de ligne ont faibli, d'autres ont refusé de marcher sur Paris. »

» Un courrier expédié par M. le baron Fagel, n'a pas pu atteindre la frontière de la Belgique. Le Gouvernement des Pays-Bas manque absolument de nouvelles officielles sur les évènements récents de France. Les dernières nouvelles que M. de la Moussaye a reçues de Paris, sont du 26.

» P. S. Dans ce moment, le ministre de France me communique une dépêche qu'il vient de recevoir par estafette de M. de Villeneuve, préfet de Lille, en date de ce matin.

» Il mande qu'après un massacre continu de trois jours à Paris, les partis ont conclu un arrangement ; qu'on ne se battait plus ; qu'il venait de s'y établir une espèce de régence, composée de MM. Périer, Laffitte, Schonen, Lobau, Gérard, Odin, etc. ; que le général La Fayette commandait la Garde Nationale ; — *qu'on espérait qu'on voudra bien traiter avec le Roi* — qu'on croyait que S. M. était à St-Cloud.

» Il ajoute à la fin de sa dépêche qu'il y a eu aussi des troubles dans son département, mais que le calme s'est rétabli et que la troupe est restée fidèle.

» M. de la Moussaye a promis de me donner une copie de cette dépêche que je m'empresserai de transmettre à Votre Altesse. »

Rapport n° 41. *Bruxelles*, 1er *août* 1830. *Au même.*

« La poste de Paris vient d'arriver. Les lettres particulières et quelques journaux qu'elle apporte contiennent les nouvelles les plus désastreuses. Si l'on voulait y ajouter foi, tout serait perdu, les Bourbons auraient cessé de régner en France. Les journaux ci-joints de Bruxelles contiennent ces nouvelles désespérantes.

» D'après tous les renseignements qui nous arrivent de la France, toute cette affaire a été conçue et exécutée avec une légèreté, un décousu inconcevables. Pas un des Princes ne s'est montré dans toute cette bagarre pour soutenir le courage des siens, pour les rallier, pour commander la troupe dont la plus grande partie était restée fidèle. Disséminée dans les différents quartiers de la capitale, elle a été écrasée par les masses; pen-

Digitized by Google

dant deux jours on l'a laissée sans nourriture. Le 30, le Roi était encore à St-Cloud.

»Beaucoup de réfugiés français établis dans ce pays sont déjà partis pour Paris, — les restants font leurs préparatifs pour s'y rendre ; c'est un renfort en Jacobins les plus endurcis.

» On ne peut pas se cacher que les esprits sont ici dans une grande fermentation, — on se croit déjà à la veille d'être envahi par les armées françaises. Le Roi est attendu dans peu de jours, — il paraît que ce n'est qu'alors qu'on prendra quelques mesures de précaution.

»Le comte de Haugwitz(1)est arrivé ce matin à Bruxelles, et il a le projet de partir cette nuit pour s'embarquer à Ostende. »

Rapport n° 42. Bruxelles, 2 août. Au même.

« Le duc de Brunswick est arrivé ici hier matin de Paris. Il paraît qu'il avait quitté cette capitale avec beaucoup de précipitation, car il est arrivé sans aucune suite, n'ayant pas même de quoi changer de linge.

»La direction *Royale* du théâtre de cette résidence a commis la maladresse de donner, hier dimanche, *la Muette de Portici*. Cette pièce remplie d'allusions aux circonstances du moment, a bien prouvé, par l'effet qu'elle a produit sur les spectateurs, le mauvais esprit qui anime une grande partie de cette population. C'est surtout le moment du massacre de la Garde du Roi par la populace de Naples qui a donné lieu à l'explosion d'un enthousiasme, d'une fureur d'applaudissements et de cris effrayants. C'est vraiment vouloir embraser les têtes qui sont déjà assez en fermentation.

» J'ai l'honneur de transmettre ci-joints à Votre Altesse les journaux de ce pays, qui contiennent toutes les nouvelles sur les affaires de la France qui nous sont parvenues par la poste d'aujourd'hui.»

Rapport n° 43. Bruxelles, 3 août. Au même.

« Depuis deux jours, il nous arrive ici beaucoup de personnes qui se sauvent de la France. Toutes les horreurs qui viennent

(1) Général autrichien et commandeur de l'Ordre Teutonique.

Digitized by Google

de s'y commettre, et dont les récits des arrivants font dresser les cheveux, et celles qui s'y préparent encore expliquent très bien cet empressement de s'éloigner de ce pays de désolation.

» Ces peu de jours ont déjà débarrassé la ville de Bruxelles de nombre de révolutionnaires de leur pays, qui s'empressent d'aller rejoindre leurs confrères de Paris. Le général Pepe, entre autres, est parti ce matin.

» La suite et les équipages du duc de Brunswick viennent d'arriver aujourd'hui à Bruxelles. Tous ces voyageurs, en traversant la France, ont dû endosser la cocarde tricolore pour leur sûreté, et ils ont été forcés à plusieurs reprises par des bandes de forcenés qu'ils ont rencontrées en route, de crier : Vive la liberté !

» J'ai l'honneur de transmettre ci-joints à Votre Altesse les journaux de ce pays. »

Rapport n° 44. Bruxelles, 4 août. Au même.

« J'ai l'honneur de transmettre ci-joints à Votre Altesse les journaux de Bruxelles de ce jour, qui contiennent quelques détails intéressants sur les événements de la France. Je prends la liberté d'y faire remarquer à Votre Altesse une lettre de M. le baron Sirtema van Grovestins, Chambellan de S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas, adressée au *National* de Paris, qui se trouve copiée dans le *Courrier des Pays-Bas* (1).

» Ces journaux deviennent de jour en jour plus insolents et je doute que le gouvernement ait maintenant le courage de les faire poursuivre.

» On cite dans le public de Bruxelles, un propos tenu par le Ministre des finances, M. Van Sest van Gondriam, dans la loge du prince d'Orange, aux dernières courses de chevaux. En parlant des événements de Paris, dans un cercle nombreux, et s'adressant au prince d'Orange, il lui a dit : « Monseigneur, c'est un grand malheur dont les suites sont incalculables, mais ce mal a aussi son bon côté, c'est qu'il fera passer à certaines personnes l'envie de faire des coups d'État. »

(1) Dans cette lettre, le baron Van Grovestins se vantait d'avoir travaillé aux barricades de son quartier. Il aurait combattu pour la défense de la Charte, si l'on était venu attaquer le quartier.

Digitized by Google

Rapport n° 45. Bruxelles, 7 août. Au même.

« Le ministre de France, M. le marquis de la Moussaye m'a annoncé avoir reçu aujourd'hui la première dépêche officielle de la part du nouveau gouvernement établi à Paris. Le duc d'Orléans en lui annonçant se trouver, par les vœux du peuple français, à la tête du gouvernement, l'engage, dans les termes les plus flatteurs, à continuer de représenter la France auprès de S. M. le roi des Pays-Bas.

» On ne pouvait guère s'attendre à ce que M. le marquis de la Moussaye, qui comme député a constamment siégé du côté droit de la Chambre, et professait un dévoûment sans bornes pour la dynastie des Bourbons et les principes monarchiques, pût être conservé dans les circonstances actuelles même momentanément à son poste. Maintenant, selon toutes les apparences, nous le verrons arborer incessamment la cocarde tricolore et devenir zélé défenseur et partisan du nouveau gouvernement qui va s'établir en France. Il a été aussi employé dans la diplomatie sous le gouvernement Impérial.

» Le Cardinal duc de Rohan, a passé avant-hier par Bruxelles pour se rendre en Suisse. Dans sa fuite de Paris, il a été reconnu, arrêté et bien maltraité par la populace. A son arrivée à Bruxelles, il en portait encore des traces très visibles sur son visage.

» Le roi des Pays-Bas n'est pas encore arrivé à Bruxelles, mais on l'attend d'un moment à l'autre. »

Rapport n° 46. Bruxelles, 9 août. Au même.

« S. M. le Roi est arrivé hier soir dans cette résidence. S. A. R. le prince Frédéric est annoncé pour aujourd'hui.

» S. M. visitera demain l'exposition de l'industrie nationale — la journée de mercredi sera consacrée aux audiences, et on croit que le Roi quittera vendredi Bruxelles pour retourner au Loo.

» Les nouvelles arrivées aujourd'hui de Paris font supposer que, le 8, le duc d'Orléans a été proclamé roi des Français. Cette mesure, dit-on, est encore la chance la plus heureuse dans l'effervescence actuelle des esprits, pour le repos de la France et de l'Europe — peut-être pour le repos factice du moment,

Digitized by Google

mais, Dieu de miséricorde! quelle perspective pour l'avenir. La conduite du duc d'Orléans n'inspire ici qu'un mépris général, bien mérité, malgré que nous soyons ici très libéral. »

Rapport n° 47. Bruxelles, le 10 août. Au même.

« Les nouvelles que nous recevons ici des frontières de la France, portent que le calme paraît s'y rétablir. Les voyageurs ne sont plus molestés d'autre manière que par l'exigence de porter la cocarde tricolore. Plusieurs Français demeurant à Bruxelles ont cru aussi pouvoir se décorer de ces couleurs révolutionnaires, mais la police les a obligés de les ôter. Les domestiques du ministre de France ne portent plus la cocarde blanche, mais jusqu'à présent, ils n'ont pas encore paru décorés de la cocarde tricolore.

»Il reçoit presque journellement des dépêches de son nouveau gouvernement qui ont rapport aux affaires particulières, mais il s'attend à être rappelé et remplacé d'un moment à l'autre.

»Je prie Votre Altesse de vouloir bien m'indiquer la conduite que je dois tenir et les formes que je dois observer à l'égard de son successeur. »

Rapport n° 48. Bruxelles, 12 août. Au même.

« S. M. le Roi et le prince Frédéric des Pays-Bas quittent ce soir Bruxelles pour retourner en Hollande.

» On prête au Roi le propos suivant: «Je ne prendrai aucune décision à l'égard des évènements de la France que d'accord avec les autres puissances. » Il paraît que l'esprit public en Angleterre se prononce entièrement en faveur de la révolution Parisienne. L'opinion du ministère n'est pas encore connue, mais on craint qu'il ne se laisse entraîner par l'esprit public.

» On est ici généralement persuadé qu'avec la liberté de la presse, le gouvernement actuel de la France ne pourra se prolonger au delà de quelques mois.

» Bruxelles rentre petit à petit dans son assiette ordinaire,— on ne s'y occupe plus tant et avec cette ardeur des évènements de la France, surtout dans les classes inférieures. »

Digitized by Google

Rapport n° 49. Bruxelles, 15 août. Au même.

« Les nouvelles reçues aujourd'hui de La Haye nous annoncent que S. M. le roi de Prusse ne viendra plus inspecter en personne le camp de Coblence et Lippstadt; et que c'est le prince Guillaume de Prusse qui passera en revue les troupes qui s'y trouveront rassemblées, — que la garnison de Luxembourg et les troupes stationnées dans le district de Trèves ne participeront plus à ces manœuvres et qu'ils seront rejoints de suite par leurs semestriers.

» Les seules dispositions de précaution qui paraissent jusqu'à présent avoir été prises en Belgique, dans les circonstances du moment, se bornent au renforcement des garnisons de Philippeville et Mariembourg. »

* * *

Pendant que le ministre d'Autriche envoyait au prince de Metternich les détails que l'on vient de lire, le marquis de la Moussaye, ministre de France, s'abstenait de correspondre avec le département des Affaires Étrangères, à Paris. Il ne rompit le silence que le jour où la chute de la monarchie légitime parut irrémédiable. Ayant reçu, le 7 août, une dépêche du maréchal Jourdan, commissaire provisoire au département des Affaires Étrangères, qui l'informait de l'avènement de Louis-Philippe comme lieutenant-général du royaume, il résolut aussitôt de servir le gouvernement nouveau. « Mon cœur est tout français, répondit-il, et je m'estimerai heureux de pouvoir donner, sous la direction de Votre Excellence, de nouvelles preuves de mon attachement à mon pays. Je vous prie, Monsieur le Maréchal, de recevoir cette assurance, et de vouloir bien la porter à la connaissance de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume. » Cela fait, il envoya successivement à Paris deux rapports (n°s 57 et 58), dont je n'ai malheureusement retrouvé que le second, adressé au comte Molé, Ministre des relations extérieures, dans le premier cabinet formé par le roi Louis-Philippe :

Digitized by Google

Rapport n° 58. Bruxelles, le 16 août 1830. Au comte Molé.

« Ma dépêche n° 57 avait pour objet d'indiquer l'effet produit sur la masse de la population en Belgique par les changements survenus en France. Il n'est pas moins essentiel de connaître le point de vue sous lequel le cabinet de La Haye envisage ces graves évènements.

» S.M. le roi des Pays-Bas, accompagné du second de ses fils, vient de passer quelques jours à Bruxelles. Le corps diplomatique n'a point été admis à l'audience royale, mais de fréquentes entrevues avec le prince Frédéric, des entretiens confidentiels avec les plus intimes serviteurs de S. M. ne peuvent laisser aucun doute sur l'opinion qu'elle s'est formée et sur l'attitude qu'elle se propose de conserver.

» Un des traits les plus remarquables de Guillaume Ier est le calme et, pour ainsi dire, l'impassibilité que ce Prince a constamment apportés au milieu des conjonctures les plus difficiles. Cette disposition ne se dément point aujourd'hui. Tout se réunit pour compromettre son autorité dans les provinces de la Belgique ; les esprits sont profondément émus, l'armée est peu sûre, le clergé est mécontent, les journaux de l'opposition font éclater des menaces et tiennent un langage dont la violence a dépassé toutes les bornes. Tant de symptômes alarmants n'ont pu jusqu'à ce moment ébranler la fermeté du Roi qui persiste à considérer sous l'aspect le moins défavorable les chances de l'avenir.

« L'effet de la nouvelle révolution française, a répété plusieurs fois ce Prince, est fâcheux sans doute à mon égard, mais je n'aperçois encore aucun effet matériel et cet effet peut se faire attendre longtemps. » De ces paroles il faut conclure que, s'il ne survient pas de nouveaux incidents, le Gouvernement des Pays-Bas restera paisible, et ne provoquera aucune résolution hostile de la part des principaux cabinets qui ne peuvent manquer d'attacher une haute importance à son opinion.

» Ainsi, dans le cas où il conviendrait à la France de maintenir avec les Pays-Bas des relations de bon voisinage, ce qu'indique le discours prononcé par S. M. le roi Louis-Philippe, je pense qu'avec de la prudence il est possible d'atteindre ce but. Mais le plus grand soin doit être apporté, les plus grands ménagements doivent être pris pour ne blesser en

Digitized by Google

aucune manière le cabinet de La Haye dont les plaintes retentiraient dans toutes les cours de l'Europe, et les trouveraient disposées peut-être à considérer la moindre démarche équivoque comme une agression préméditée.

» Aucune mesure militaire de quelque importance n'a été prise jusqu'à ce moment ; seulement, les congés ont été suspendus et la présence des officiers à leur corps est rigoureusement exigée. »

Tout en gardant une attitude expectante en ce qui concerne la reconnaissance officielle du nouveau Gouvernement français, le Gouvernement hollandais prit certaines mesures qui, sans engager l'avenir, impliquaient cependant une sorte de reconnaissance de fait. Le comte de Mier mandait, en effet, à sa Cour, le 19 août (1) : « A la suite de l'annonce faite par M. le marquis de la Moussaye sur le changement des couleurs du pavillon français, le Gouvernement belge vient de donner les ordres nécessaires aux départements supérieurs du Zuiderzée, de la Meuse et de l'Escaut, ainsi qu'à MM. les Gouverneurs des provinces où il se trouve des ports, des mouillages, pour laisser entrer les vaisseaux français de guerre ou de commerce naviguant sous le pavillon tricolore, et ne point empêcher les vaisseaux de cette nation, qui sont déjà dans les ports du Royaume, d'arborer le pavillon.

» Depuis le ministère de M. Molé, le marquis de la Moussaye n'a pas encore reçu de dépêche politique de son Gouvernement. »

* * *

On a vu plus haut, que dans les jours qui suivirent l'avènement de Louis-Philippe, Bruxelles était petit à petit rentré dans le calme. L'apaisement des esprits ne fut que momentané. Le 23 août, le comte de Mier transmit de nouveau à Vienne des nouvelles alarmantes.

(1) Rapport n° 51.

Digitized by Google

R. n° 52, au prince de Metternich.

« Les nouvelles que nous recevons ici par des voyageurs arrivés de Paris et de la France, sont très peu rassurantes pour la tranquillité future de ce pays. Il est aussi à craindre que cet esprit révolutionnaire et désorganisateur qui s'en est emparé ne devienne épidémique, et ne se propage dans les pays voisins. Déjà à Bruxelles, depuis quelques jours, on devient plus inquiet, plus remuant, la classe ouvrière commence à se plaindre hautement de la cherté des vivres, les groupes dans les rues deviennent plus bruyants. Quelques journaux de l'opposition font leur possible pour échauffer les têtes et provoquer des troubles. Ils deviennent tellement hostiles contre le gouvernement, qu'on ne conçoit pas comment jusqu'à présent il n'a pas eu recours à des mesures légales pour réprimer leur audace et faire cesser ce scandale. La chose est d'autant plus surprenante que, dans ce moment même, plusieurs rédacteurs de ces journaux sont poursuivis pour des articles qui désapprouvaient l'établissement de la Haute Cour à La Haye, objet par trop insignifiant en comparaison de ce qu'ils ont osé imprimer depuis.

» Pour célébrer l'anniversaire de S. M. le Roi, le 24 du courant, la ville de Bruxelles faisait faire depuis plus d'un mois de grands préparatifs pour l'illumination du Parc, qui, conjointement avec un feu d'artifice qui devait être tiré la veille de ce jour, devait coûter au delà de 40.000 francs. Cette forte dépense était généralement désapprouvée, principalement pour la raison que la ville de Bruxelles, pour subvenir à ses dépenses, avait cru devoir conserver la perception de l'impôt sur la mouture, tellement en horreur dans ce pays. On était donc sûr qu'il y aurait du tapage à l'occasion de cette illumination, — le local, l'heure avancée dans la nuit devaient favoriser l'exécution de ce *coup monté*. Pour déjouer ces mauvaises intentions, cette illumination et le feu d'artifice ont été remis pour plus tard, lors de la présence de LL. MM. dans cette résidence.

» Le n° ci-joint de la *Gazette des Pays-Bas*, contient enfin un article raisonnable et fait pour contrebalancer au moins en partie les doctrines anarchiques publiées par les autres journaux de ce pays. Ce journal aurait plus de lecteurs et serait plus estimé, s'il ne s'acharnait pas *contre* la religion catholique et les prêtres, ce qui est encore une maladresse de

Digitized by Google

la part d'un journal officiel dans ce pays, où on peut dire que la grande majorité de la population est ultracatholique.

» On a reçu ce matin la nouvelle de Londres, que le gouvernement anglais a accueilli la notification du changement de dynastie en France.

» Le marquis de la Moussaye est toujours sans nouvelles de la part de M. Molé.

» Quoique le séjour de Bruxelles soit, dans les circonstances actuelles, plus intéressant sous tous les rapports que celui de La Haye, avec tout cela, je ne peux me dispenser de m'y rendre pour assister aux fêtes qui auront lieu pour célébrer le mariage de la princesse Marianne. J'ai donc le projet de me transporter à La Haye vers le 10 du mois prochain, où je passerai selon toute apparence une dizaine de jours. »

Le 25 août, le gouvernement français, à son tour, était informé, par son ministre à Bruxelles, de la situation de plus en plus critique des affaires en Belgique: « Durant les premiers jours qui suivirent les événements du mois de juillet, écrivait M. de la Moussaye (1), les journaux de l'opposition libérale en Belgique furent les seuls qui applaudirent ouvertement à ces événements. Le *Courrier de la Meuse*, organe de l'opposition catholique si populaire et si puissante, se bornait à rapporter les faits sans manifester aucune opinion. Cette feuille vient enfin de prendre couleur dans un article récemment publié. Elle se rallie, avec quelque mesure toutefois, aux sentiments véhémentement exprimés par toutes les gazettes libérales. La haine du joug hollandais fait taire chez le clergé belge les inquiétudes inspirées par quelques-unes des circonstances qui ont accompagné la Révolution française.

» Ainsi, le gouvernement se trouve destitué de tout appui, et l'on peut juger par les faits suivants des alarmes qu'il doit concevoir.

» Plusieurs projets ont été découverts à Bruxelles pour susciter des troubles le 24 août, anniversaire de la naissance du Roi. Afin d'éviter les rassemblements populaires, les fêtes qui avaient été préparées n'ont pas eu lieu.

» On a fait disparaître de quelques lieux publics l'effigie du Roi, dans la crainte qu'elle ne fût en butte à quelques outrages.

(1) Rapport n° 60, au comte Molé. Bruxelles, 25 août.

Digitized by Google

» Des placards menaçants sont affichés chaque jour dans les environs du Palais.

» La garde communale de Bruxelles est dans l'habitude de déposer ses armes après chaque exercice; elle a manifesté l'intention de les conserver et l'on n'ose plus la réunir.

» L'effervescence qui règne à Bruxelles est partagée par les villes de Liége et d'Anvers. Au milieu de ces circonstances locales, une question immense préoccupe les esprits qui se livrent à des spéculations plus étendues; c'est celle de la reconnaissance du nouveau gouvernement français par les cabinets étrangers.

» Il faut admettre comme un fait incontestable, qu'après les agitations qui troublèrent la fin du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe, l'Europe continentale, encore fatiguée d'une longue tourmente, forme le vœu de voir se prolonger la tranquillité. Ce vœu général prend pour quelques États une intensité particulière, en raison de leur situation intérieure, ou d'intérêts qu'ils se trouvent obligés de ménager au dehors.

» La Russie sortant à peine d'une lutte meurtrière, gênée dans ses finances, préoccupée du soin d'établir dans ses vastes domaines une administration régulière, et de donner vers le Midi une direction nouvelle à ses relations commerciales, ne peut désirer d'affronter immédiatement les chances d'une commotion européenne. La nécessité d'employer une partie de ses forces à comprimer l'Italie, commande à l'Autriche une grande circonspection. La Prusse seule, mécontente des limites que lui assigne le Congrès de Vienne, et pleine de confiance dans son organisation militaire, pourrait concevoir la pensée de tenter le sort des combats. Mais la disposition des esprits dans ses provinces de la rive gauche du Rhin, et peut-être jusqu'au cœur de ses possessions allemandes, est de nature à tempérer cette ardeur, et à faire naître les plus sérieuses réflexions.

» On doit donc regarder comme tout à fait improbable la réunion des principaux cabinets pour prendre dans ces moments mêmes l'initiative de l'hostilité. Mais de ces dispositions, pour ainsi dire passives, à l'égard de la France, il y a bien loin encore jusqu'à la reconnaissance immédiate et sans aucune réserve de son nouveau gouvernement.

» Le principe de l'élection populaire, proclamé lors de l'élévation au trône de S. M. le roi Louis-Philippe, ne peut manquer

Digitized by Google

de blesser profondément la plupart des dynasties régnantes, qui ne l'admettent qu'avec une répugnance infinie et vaincues par la force des choses. Si l'on cherchait à nourrir quelques illusions sous ce rapport, ces illusions seraient promptement dissipées par le langage uniforme que tiennent les agents diplomatiques des grandes puissances. Déjà, la plupart de ces agents ont pu recevoir les instructions de leurs cours ; il n'en est aucun qui ne considère d'assez longs délais comme indispensables pour asseoir une opinion politique, et pour adopter dans ces graves conjonctures une résolution définitive ; quelques-uns d'entre les moins modérés, s'expriment sur cette matière avec une grande amertume.

» Puisse la France, par un prompt retour au calme intérieur et à l'ordre légal, consolider sa prospérité et mettre un terme aux dispositions peu bienveillantes, dont il serait imprudent de se dissimuler aujourd'hui l'existence. »

*
* *

Cette dépêche était à peine partie pour Paris, qu'éclatait à Bruxelles le mouvement revolutionnaire annoncé depuis si longtemps par les diplomates étrangers, comme devant faire écho au renversement des Bourbons. Avant d'en lire le récit fait par le ministre de France, il faut insister sur les conclusions qui se dégagent des dépêches publiées jusqu'ici. Les renseignements précis qu'elles nous donnent sur l'état des esprits en Belgique dans les derniers jours de juillet et pendant les premières semaines d'août 1830, contredisent, me semble-t-il, la thèse de divers historiens, de M. de Bavay entre autres : « qu'après la chute de Charles X, personne ne songeait en Belgique à renverser le gouvernement existant, sauf quelques hommes qui voulaient nous réunir à la France (1) ». Sans doute, les meneurs principaux de l'émeute du 25 août furent des Belges partisans d'une annexion à la France et des émissaires français, envoyés tout exprès par les clubs de Paris pour nous révolutionner à leur profit. Mais cette circonstance ne justifie pas les conclusions qu'en tire M. de Bavay. En définitive, l'ex-

(1) De Bavay : *Histoire de la Révolution belge de 1830*, p. 8. Bruxelles, 1873.

Digitized by Google

tension si formidable que le mouvement prit en peu de jours et son caractère nettement national seraient inexplicables, s'il n'y avait eu en Belgique, après la chute de Charles X, des milliers de personnes disposées à conquérir les libertés constitutionnelles et à s'affranchir de la prépondérance hollandaise, au besoin par une révolution. Il faut remarquer d'ailleurs que les agents français dont parle M. de Bavay n'arrivèrent chez nous que dans la seconde moitié du mois d'août. Il n'y en avait pas dans cette foule bruyante qui, le soir du 30 juillet, attendait les diligences de Paris, en faisant entendre les propos peu rassurants dont parlait le ministre d'Autriche. Et ils n'étaient pas non plus, le 2 août, à la première représentation de la *Muette de Portici*, lorsqu'éclata « cette fureur d'applaudissements et de cris effrayants », où les ministres étrangers virent un symptôme significatif de l'état des esprits en Belgique ! Ces faits et bien d'autres montrent qu'à cette époque les Belges n'étaient pas seulement mûrs pour la révolution, mais qu'ils songeaient effectivement à recourir à elle pour obtenir la réalisation de leurs vœux. Il suffisait, pour entraîner la nation tout entière,que le signal de la révolte fût donné ! Il ne faut donc pas exagérer le rôle joué par des intrigues étrangères dans le début de notre révolution. Qualifier de « mouvement français » l'émeute du 25 août, c'est ne prêter attention qu'aux instigateurs de l'affaire, pour perdre de vue la foule qui les suivit et qui donna bien vite aux événements la tournure répondant à ses véritables sentiments.

Au surplus, l'impression d'ensemble qui se dégage des rapports du marquis de la Moussaye sur les journées d'août 1830, ne fera que confirmer cette appréciation. A côté de détails déjà connus, les dépêches du ministre de France insistent sur divers incidents intéressants qui n'ont guère été relevés jusqu'ici, je pense : tel l'attentat commis par les insurgés contre la Légation d'Autriche, telle aussi l'intervention active de la Légation française pour faciliter un rapprochement entre les Belges et le Gouvernement hollandais. Voici le récit du ministre de France. Il s'échelonne en une série de rapports au comte Molé :

Digitized by Google

Rapport n° 61. Bruxelles, 26 août. Midi.

«Le mouvement prévu depuis quelques jours a éclaté durant la nuit à Bruxelles. Vers 11 heures du soir, 400 à 500 hommes de diverses classes, guidés, dit-on, par quelques Français et pourvus d'armes de toute espèce, ont insulté les postes militaires. Après de longues provocations on en est venu aux mains. Le nombre d'insurgés s'est insensiblement accru ; la garde communale, composée de 1500 hommes, s'y est réunie, après avoir enfoncé les magasins qui contenaient ses armes.

» A 10 heures du matin, les troupes ont été désarmées, et dans ce moment, tous les postes sont au pouvoir du peuple, auquel se mêlent un grand nombre de soldats.

» Environ 40 hommes ont péri de part et d'autre.

» Les hôtels du ministre de la Justice et du commandant militaire ont été brûlés ; quelques autres maisons ont été pillées.

» Jusqu'à ce moment la Légation de France a été respectée.

» Les insurgés portent les couleurs françaises et crient successivement : Vive la France ! Vive le Duc d'Orléans ! Vive Napoléon !

R. n° 62. Bruxelles, 27 août, 8 heures du matin.

«Lorsque hier à midi j'eus l'honneur de vous écrire, déjà les combats avaient presque partout cessé. Quelques troupes venues des garnisons voisines, et composant avec ce qui restait sous les armes environ 2000 hommes, n'ont point repris l'offensive. Elles se sont bornées à bivouaquer devant la Banque et le Palais que l'on annonçait l'intention de réduire en cendres, prenant d'ailleurs l'engagement de ne point tirer sur le peuple « s'il ne se rendait pas l'agresseur ». Cependant toutes les dernières classes de la population s'étaient armées, beaucoup d'habitants des communes voisines s'y étaient réunis, une nuit de carnage et d'intempérance avait produit les effets habituels, et de tous les côtés s'élevaient des cris de meurtre et de pillage. Les bourgeois notables de Bruxelles se sont réunis ; ils ont fait pour rétablir l'ordre des efforts incroyables, et bien que la nuit ait été orageuse, la situation s'est améliorée.

» Le premier prétexte des troubles a été le droit de mouture que l'on continuait de percevoir au profit de la ville et l'élévation de

Digitized by Google

l'octroi municipal. Ces impôts ont été sur-le-champ abolis ; une proclamation du bourgmestre en a donné connaissance.

» Quant au but réel que se proposent les agitateurs, il est difficile de l'indiquer dès aujourd'hui. Le drapeau tricolore français avait été arboré au premier moment. Il est maintenant remplacé par l'ancien drapeau de Bruxelles, rouge, jaune et bleu. Lorsque les sentinelles bourgeoises crient *qui vive*, la réponse et le mot de passe est *France*.

» Au milieu des plus grands désordres, le peuple m'a jusqu'à présent respecté. On m'a fait inviter à promener librement avec ma femme et mes enfants ; vous pensez, M. le Comte, que j'ai fait peu d'usage de cette permission.

» Trois années de résidence aux Pays-Bas m'ont mis à même de rendre des services qui, dans ce moment de tempête, ne paraissent pas oubliés.

» De nombreux courriers ont été expédiés au Roi, et le bruit se répand que Mgr le prince d'Orange est incessamment attendu. Quelques troupes se concentrent ; l'artillerie manquant, quatre pièces de canon ont été amenées et stationnent à la porte de Laeken. Un nouveau choc peut à chaque instant se produire.

» Je vous prie, M. le Comte, de croire qu'au milieu de ces circonstances périlleuses, je ferai tous mes efforts pour concilier la prudence avec la dignité qui convient à celui qui a l'honneur de représenter la France. »

R. n° 63. *Bruxelles, le* 28 *août* 1830. *Midi.*

« Les espérances conçues hier matin ne se sont pas réalisées, et l'ordre public est bien loin d'être rétabli. Quelques milliers de véritables bandits parcourent les rues de Bruxelles, et les efforts redoublés de la garde communale suffisent à peine pour les contenir. De nouvelles tentatives de pillage et d'incendie ont été dirigées contre la Banque, les écuries du Roi et quelques maisons particulières. Dans plusieurs fabriques, les machines ont été détruites ; sur divers points des engagements ont eu lieu : la garde bourgeoise a tué une vingtaine de mutins, environ deux cents ont été arrêtés.

» Mais cette garde se fatigue, elle est incomplètement armée et ne peut guère suffire à un service de quelque durée.

» Aucun ordre n'arrive de La Haye. Entrerait-il dans la poli-

Digitized by Google

tique du gouvernement de laisser les mécontents se déchirer entre eux?

» La difficulté des communications m'a empêché depuis trois jours de voir aucun membre du corps diplomatique. J'ai l'honneur etc.

» *P. S.* Anvers et Gand sont jusqu'à ce moment tranquilles : Louvain et Namur, dit-on, sont agités. A Liége, il y a eu quelques troubles ; les troupes, de concert avec la garde bourgeoise, ont rétabli l'ordre. »

R. n° 64. *Bruxelles, le* 29 *août* 1830.

« Depuis vingt-quatre heures, le sang n'a pas coulé à Bruxelles; il n'a été commis que quelques excès isolés. Mais cet état de choses est fort précaire, et les combats peuvent à chaque instant recommencer.

» Des nouvelles arrivent des provinces, et ces nouvelles ne s'accordent point sur les détails des événements. Ce qu'il importe de savoir, c'est que le même esprit se manifeste partout. Soit que déjà l'étendard ait été levé, soit que l'apparence de l'ordre ancien se maintienne encore, on doit considérer la totalité de la Belgique comme s'étant momentanément soustraite à l'autorité de S. M. le roi des Pays-Bas.

» Le redressement des griefs est-il le véritable motif de l'insurrection, en est-il seulement le prétexte? Cette insurrection cessera-t-elle au moyen de quelques concessions? C'est ce que l'avenir seul peut dévoiler. Un aide de camp de S. A. R. le prince Frédéric est arrivé hier à Bruxelles. Après avoir pris connaissance de l'état des choses, il est reparti pour la Hollande.

» Cependant le silence du cabinet de La Haye, l'absence du Roi et des Princes qu'on attendait au premier avis des événements, portent dans le cœur des habitants une grande tristesse. Les conséquences de la conduite qu'ils ont tenue sont immenses, et vont se compliquer de toutes les considérations de la politique européenne. Quel parti prendra la France? Quel parti prendront la Prusse et l'Angleterre? La Belgique sera-t-elle secourue? Sera-t-elle abandonnée à elle-même et livrée à des forces étrangères? Le Roi transigera-t-il avec ses peuples, avant d'avoir reçu des avis de Londres et de Berlin? Se contentera-t-il pour l'avenir d'un simulacre d'autorité? Voudra-t-il une soumission

Digitized by Google

absolue et sans restrictions? Telles sont les graves questions qui s'agitent et dont la solution est attendue avec la plus vive anxiété.

»Une députation de notables se rend à La Haye afin de conférer avec le gouvernement.

» Déjà j'ai pu voir quelques membres du corps diplomatique. Le ministre d'Autriche a couru risque de la vie. Des coups de fusil tirés dans ses fenêtres ont manqué de l'atteindre ainsi que Madame la comtesse de Mier. L'internonce apostolique s'est tenu à l'écart des événements. Il n'est aucun agent des cours étrangères qui ne regarde le mouvement de la Belgique comme devant retentir en Europe et appeler de la part des cabinets les plus graves délibérations.

» Presque tous les Français qui se trouvent à Bruxelles, et ils sont nombreux, se sont placés dans les rangs de la garde bourgeoise. En général, ils avaient servi militairement; et à ce titre, le commandement de plusieurs postes leur a été déféré. Cette circonstance est fort remarquée par les ministres étrangers.

»Je rectifie ce que j'ai dit des couleurs arborées à Bruxelles. Ces couleurs restent définitivement rouge, jaune et noir. »

R. n° 65. *Bruxelles*, 30 *août* 1830.

«Hier soir, le courrier de la Hollande annonça des événements qui viennent encore une fois de changer complètement la face des affaires.

» Les villes d'Amsterdam et de Rotterdam que l'on considérait comme le centre et le boulevard de la puissance des princes de la maison de Nassau, où leur nom historique et populaire n'était prononcé qu'avec amour et respect, où tout récemment encore leur présence excitait des transports de reconnaissance et d'allégresse, ces deux villes viennent, assure-t-on, de s'insurger simultanément.

» Amsterdam et Rotterdam jouissaient de grandes franchises municipales, d'une liberté presque sans contrôle, de la faveur particulière du Souverain qui, plus d'une fois, encourut pour elles le reproche fondé de partialité; l'esprit se fatigue en vain à rechercher les motifs de l'attitude qu'elles viennent de prendre.

Digitized by Google

» Il paraît que le bas peuple est maître d'Amsterdam et s'y livre à tous les excès. A Rotterdam, les principaux habitants réussissent, dit-on, à maintenir une apparence d'ordre.

» Ces premières nouvelles peuvent être exagérées, mais le fait de l'émotion des esprits dans les deux cités qui dirigent la Hollande, n'en subsiste pas moins et suffit pour aggraver infiniment la situation du gouvernement.

» Hier matin, la ville de Bruxelles, inquiète et presque épouvantée de sa propre conduite, redoutait les rigueurs de son Souverain ; de puissants auxiliaires accourent à son aide, et ces auxiliaires sont les Hollandais, divisés de la Belgique par une haine ardente et implacable.

» De telles combinaisons renversent tous les calculs, anéantissent toutes les prévisions ; il n'y a plus de politique.

» Les basses classes de Bruxelles paraissent enfin comprimées ; après des malheurs immenses, le calme et la sécurité commencent à renaître.

» Cinq commissaires sont partis pour La Haye ; trois d'entre eux, MM. de Mérode, d'Hoogvorst et de Secus appartiennent à l'opposition catholique ; deux autres, MM. Gendebien et Palmaerts comptent dans l'opposition libérale.

» Les ducs d'Arenberg et d'Ursel n'ont point pris couleur dans ces conjonctures.

» Après l'insulte faite à son hôtel, le comte de Mier a pris la fuite. Les chargés d'affaires de Naples et de Sardaigne ont également quitté Bruxelles.

» Je n'ai pas cru devoir imiter ces exemples, bien que mon prochain remplacement annoncé dans les journaux français, me désignât à l'esprit de parti et m'exposât à des dangers réels. Ma maison se trouvait au centre des mouvements, les morts tombaient à ma porte, et tous les regards étaient fixés sur moi. Aussi longtemps que je conserverai mon caractère diplomatique, je n'en compromettrai pas la dignité ; je devais d'ailleurs assister de mes conseils les Français qui se trouvaient à Bruxelles et qui sans distinction d'opinion se sont tous ralliés sous ma direction.

» Je n'ai point à me repentir d'une fermeté que j'ai jugée nécessaire. Je garderai toute ma vie le souvenir des sentiments de considération et de bienveillance dont, après de telles épreuves,

Digitized by Google

il m'est permis de dire que je reste entouré et de la part des classes élevées et aussi de la part du peuple.

» *P. S.* Les nouvelles de Hollande sont incertaines et pourraient bien se trouver apocryphes. Un seul fait peut être affirmé, c'est que les lettres venant de Rotterdam ont été, par ordre du gouvernement, arrêtées à Anvers. »

R. n° 66. *Bruxelles*, 31 *août* 1830.

« Ainsi que je l'avais pressenti, les nouvelles de Hollande, dont hier j'ai dû faire mention dans ma correspondance, sont démenties par beaucoup de lettres reçues ce matin.

» La question d'ordre public est ici résolue. Le brigandage est à peu près comprimé, et la sécurité commence à renaître. Mais la question politique se développe, et se montre sous un aspect peu favorable.

» Mgr le prince d'Orange est à Vilvorde, à la tête de troupes assez nombreuses ; 15 à 16 mille hommes se réunissent dans le Brabant méridional.

» On paraît songer à une attaque de vive force contre Bruxelles.

» Cette attaque réussirait sans aucun doute, mais il faudrait probablement livrer sur tous les points de la Belgique de nouveaux combats et l'armée ne paraît point assez nombreuse pour y suffire. Qui pourrait d'ailleurs répondre de la fidélité des officiers et soldats qui appartiennent aux provinces du Midi ?

» Des ressources immenses sont au pouvoir des insurgés : les fabriques de Liége seules contiennent cent mille fusils.

» Je pense que les amis éclairés du Roi ne peuvent que lui conseiller d'entrer dans les voies de la conciliation. Puissent ces avis prévaloir !

» Le duc d'Arenberg, le duc d'Ursel et quelques habitants notables, viennent d'être mandés par le prince d'Orange à Vilvorde.

» La garde urbaine de Bruxelles déclare que sous aucun prétexte elle ne permettra l'entrée de nouvelles troupes, avant le retour des commissaires envoyés à La Haye. Ces commissaires ont vu en route Mgr le prince d'Orange qui les a très sévèrement accueillis.

» Il règne, en effet, beaucoup d'exaltation en Hollande, mais

Digitized by Google

cette exaltation est tout entière dirigée contre la Belgique : la scission entre les deux pays est plus complète que jamais.

» Un arrêté royal convoque les États-Généraux pour le 13 septembre.

» Les journaux hollandais ministériels se répandent en invectives contre les Belges. Ils indiquent comme le seul remède aux désordres, une grande fermeté et la répression de la presse périodique. J'ai l'honneur, etc. »

*
* *

Sur ces entrefaites, le marquis de la Moussaye reçut des nouvelles de son gouvernement. Elles nous font connaître la première impression du Ministère français sur les troubles de la Belgique :

« J'ai reçu, Monsieur, lui écrivait le comte Molé, vos importantes dépêches des 25, 26 et 27 août. Les événements qui nous entourent et dont la Belgique est en ce moment le théâtre, placent le gouvernement français vis-à-vis de celui des Pays-Bas dans des rapports dont vous sentirez toute la gravité et toute la délicatesse.

» Les ordres sont donnés sur toute notre frontière pour que la neutralité la plus exacte et la plus scrupuleuse soit imperturbablement gardée. La France et son gouvernement n'interviendront jamais ni directement ni indirectement dans les affaires intérieures des autres États, aussi longtemps que ce principe sera respecté par tous les cabinets. Vous ne pouvez assez faire comprendre combien il importe au repos général qu'aucune nation voisine n'intervienne dans la crise qui se passe sous vos yeux. C'est avec un vif plaisir que le gouvernement français a appris ce matin par le télégraphe que cette crise semblait tendre à une conciliation et qu'une députation de la ville de Bruxelles était partie pour aller trouver le Roi. D'après les rapports que vous m'avez adressés, l'effervescence des esprits ne paraît pouvoir être calmée que par de promptes et suffisantes concessions. J'ai vu avec un grand plaisir, Monsieur, que votre personne et votre maison ont été constamment respectées et que la haute estime dont vous jouissez vous eût servi au besoin de garantie. J'attends avec bien de l'impatience des détails ultérieurs et surtout de savoir si le

Digitized by Google

gouvernement des Pays-Bas est entré franchement dans une négociation qui pourrait seule peut-être prévenir de plus grands malheurs. Recevez, etc. »

Le marquis de la Moussaye se conforma strictement aux instructions qu'il venait de recevoir :

R. n° 67. *Bruxelles*, 1r *septembre* 1830. 8 *heures du matin.*

« Un courrier extraordinaire de Valenciennes m'a remis cette nuit la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 29 août. J'accepte avec joie la tâche de suivre et de développer les sages instructions qu'elle contient. Le principe d'impartiale neutralité et de non-intervention, adopté par le cabinet français, me semble de nature à inspirer à celui de La Haye une modération devenue bien nécessaire, et à exercer sur les résolutions de Londres et de Berlin une salutaire influence. D'autres déterminations feraient de la Belgique le champ de bataille de l'Europe. Je verrai dans la journée les Princes, fils du Roi ; les chefs de la bourgeoisie, les commandants militaires ; ma voix est écoutée ; j'ai toujours parlé avec une extrême franchise et c'est bien le cas d'en conserver l'habitude.

» J'arrive au récit de la suite des événements.

» L'entrevue du duc d'Arenberg et du duc d'Ursel avec les Princes, arrivés de Vilvorde au château de Laeken, suivis de six mille hommes et de vingt pièces de canon, ne produisit hier aucun résultat. Les Princes se montrèrent émus, affligés, mais ils considéraient leur honneur comme intéressé à ne point transiger avec une rébellion subsistante. Ils demandèrent que les trois couleurs fussent déposées ainsi que les armes, promettant tout pour l'avenir, et déclarèrent qu'en cas de refus la force serait employée.

» A cette nouvelle, la fermentation redoubla parmi la population de Bruxelles. Trois mille fusils tenus en réserve furent distribués ; durant la nuit, qui a été turbulente, des barricades ont été formées, les rues dépavées, une vive résistance a été organisée dans la plupart des sections. On a remarqué toutefois que quelques-unes de ces sections se montraient ébranlées.

» 4 heures après-midi :

» Le rejet des propositions du Prince n'avait point, heureusement, interrompu toute négociation. Convaincu des dispositions

Digitized by Google

de la population de Bruxelles, incertain du succès d'une attaque de vive force, Mgr le prince d'Orange a déclaré à dix heures qu'il entrerait à midi accompagné de son état-major seulement, et sous l'escorte de la garde urbaine. Le bon génie de la maison de Nassau a inspiré cette résolution.

» Je viens de voir cette entrée qui s'est faite au milieu d'une foule immense. Quelques vivats se sont fait entendre. Des cris plus nombreux de *silence* et de *Vive la liberté !* les ont presque partout couverts. Le Prince, pâle, ému, entouré de couleurs ennemies, de visages pour la plupart irrités, semblait un criminel qu'on conduit à l'échafaud, conservant néanmoins sa manière gracieuse et son affabilité. S. A. R. adressait de temps en temps au peuple quelques paroles de sentiment et de bon goût.

» Une horrible entreprise a failli rendre cette journée funeste. Durant le trajet de l'hôtel de ville au Palais, quelques misérables ont croisé des bâtons pour barrer le passage du Prince, qui, conservant sa présence d'esprit, a lancé son cheval, a franchi tout obstacle et s'est éloigné au galop accompagné de quatre cavaliers seulement.

» Le sang paraît ne plus devoir couler, pour le moment du moins, mais les exigences sont grandes, les haines profondes et les défiances enracinées.

» Je quitte à l'instant le prince d'Orange, qui s'est jeté dans mes bras avec l'abandon d'un ami. « Eh bien ! vous l'avez vu, m'a-t-il dit, j'entre sans escorte, et pour prix de ma confiance on a voulu m'assassiner. Mais je ne me découragerai pas, je resterai à Bruxelles et je ne négligerai aucun moyen de conciliation. »

» J'ai encouragé S. A. R. à persévérer dans cette entreprise qui me paraît la seule praticable. Je lui ai en outre fait les communications prescrites par votre dépêche du 29 août. Le Prince s'y est montré sensible et m'a donné sa parole qu'aucune démarche n'avait eu lieu pour implorer une assistance étrangère. Notre honneur, a-t-il ajouté, est intéressé à agir seuls. Demander du secours serait s'avouer vaincu, et Dieu merci, nous n'en sommes pas encore là.

» Je n'ai rien négligé pour faire sentir les dangers de toute intervention extérieure.

Digitized by Google

» J'ai annoncé la mission de M. le général de Valazé (1), qui vient d'arriver à Bruxelles. Le Prince m'a répondu que le cabinet de La Haye ne ferait rien à cet égard que d'un commun accord avec les grandes puissances continentales, qu'il fallait avant tout consulter. Cette même réponse sera donnée au général Valazé.

» Mgr le prince d'Orange m'a prié de rester près de lui et de le voir fréquemment.

» J'ai conféré dans la matinée avec les chefs de tous les partis, et je leur ai fait connaître l'attitude que conservera le gouvernement français. J'ai l'honneur, etc.

» *P. S.* J'envoie cette dépêche par estafette à Valenciennes. »

R. n° 68. *Bruxelles*, 3 *septembre* 1830.

« Depuis la date de ma dernière dépêche, l'horizon ne s'est point éclairci.

» La commission nommée pour rechercher les moyens d'apaiser les mécontentements et présidée par le M. le duc d'Ursel, n'a proposé que des mesures peu efficaces.

» Les députés sont de retour de La Haye; le rapport qu'ils ont publié et que les journaux d'aujourd'hui reproduisent n'a point satisfait l'esprit public.

» La fermentation est au comble. On demande le départ immédiat des troupes réunies au Palais : à chaque instant, ces troupes peuvent être attaquées par les habitants.

» La population se montre plus animée et plus féroce que jamais.

» Hier, le prince d'Orange m'a fait appeler, et m'a dit que d'après des informations sûres, l'un des chefs des mécontents était parti pour Lille, afin de réclamer le secours de la garde nationale française. S. A. R. m'a prié d'écrire au général commandant à Lille une lettre dont je joins ici copie.

» La garnison de Louvain vient d'être désarmée par le peuple.

» Il est impossible de prévoir les événements une heure d'avance. J'ai l'honneur d'être, etc.

» *P. S.* Les ministres d'Autriche et d'Espagne revenus un

(1) Il était chargé d'annoncer officiellement au roi Guillaume l'avènement du roi Louis-Philippe.

Digitized by Google

moment à Bruxelles se disposent à quitter de nouveau cette ville ; ils s'étaient, avant-hier, portés médiateurs entre le Prince et les habitants. L'un et l'autre étaient peu propres à cette négociation et leur entremise a été refusée. »

R. n° 69. *Bruxelles*, 4 *septembre* 1830.

« Mgr le prince d'Orange ayant été informé des scènes de Louvain, où le peuple a désarmé les troupes et en a massacré une partie, ayant vu d'ailleurs arriver trente volontaires liégeois que suivaient de nombreux renforts, a compris qu'il devenait impossible de résister à un torrent qui chaque instant grossissait. En conséquence, vers la fin de la journée du 3, une convention a été conclue, d'après laquelle les troupes ont livré les postes du Palais, et ont évacué la ville. Le Prince lui-même est parti pour La Haye, prenant l'engagement de se rendre médiateur entre son père et la Belgique.

» M. Van Gobbelschroy et M. le duc d'Ursel l'ont suivi comme commissaires. La désignation de ce dernier fait naître de justes espérances. M. le duc d'Ursel est agréable à tous les partis. C'est un homme d'esprit, de sentiments modérés et qui jouit de la considération la mieux méritée.

» La population de Bruxelles, qui surpasse en abjection et en férocité la lie de toutes les villes de l'Europe, a poursuivi S. A. R. à son départ de cris insultants.

» Cette capitale reste donc livrée à elle-même, et traite de puissance à puissance avec son Souverain. L'opinion de la plus grande partie de la Belgique appuie les habitants de Bruxelles, qui, par ce moyen, se trouvent en état de dicter la loi.

» Lorsque j'ai annoncé à Mgr le prince d'Orange l'objet de la mission de M. le général de Valazé, on ignorait encore la reconnaissance du gouvernement français par l'Angleterre. Cette circonstance hâtera sans doute une semblable résolution de la part de tous les cabinets, et surtout de la part de celui de La Haye.

» Je joins à cette dépêche copie d'une proclamation qui vient d'être affichée. »

Digitized by Google

R. n° 70. Bruxelles, 5 septembre 1830.

« Durant la nuit du 3 au 4 septembre, la garnison de Mons a été attaquée par les habitants. Elle n'a dû son salut qu'à la promptitude avec laquelle elle a souscrit à toutes les exigences. De semblables scènes se reproduisent dans plusieurs petites villes; elles paraissent imminentes à Tournai.

» Ainsi tombent sous les efforts de simples bourgeois ces forteresses élevées en haine de la France et à ses frais, et dont les triples remparts rassuraient l'Angleterre contre la possibilité d'une invasion nouvelle des Provinces Unies. Ainsi s'évanouissent après 15 années les fausses conceptions politiques qui, en liant la Belgique et la Hollande par des nœuds mal assortis, crurent fonder un État durable, et introduire un nouvel élément dans la balance de l'Europe. La crise qui se développe, quel qu'en soit le résultat, détruira pour longtemps la force extérieure du royaume des Pays-Bas, et la puissance réelle de son souverain.

» Un des incidents les plus remarquables du soulèvement de la Belgique, est la promptitude avec laquelle le premier élan qui se dirigeait vers la France a été comprimé et les couleurs locales substituées au drapeau tricolore. Pour expliquer cette apparente contradiction, il faut savoir que si d'anciens souvenirs et des affections réelles portent une grande partie de la population à souhaiter la réunion au territoire français, de puissants intérêts s'opposent à cette réunion.

» Le clergé, dont l'influence est immense, l'avait un moment recherchée, mais depuis les événements du mois de juillet, il s'y montre très contraire.

» Les grands seigneurs belges redoutent l'esprit d'égalité qui prévaut maintenant en France.

» La bourgeoisie de Bruxelles tire de très grands avantages de la présence d'une Cour, et la ville d'Anvers calcule les chances d'une guerre maritime.

» La position des insurgés est devenue très fausse, ils ne savent précisément ce qu'ils désirent, si ce n'est faire éclater par tous les moyens possibles leur haine pour la Hollande et pour son souverain hollandais.

» Pour sortir de cette position, et en attendant une réponse

Digitized by Google

définitive de La Haye, toutes les combinaisons sont agitées par les Députés qui viennent de se mettre à la tête du mouvement.

» On parle de créer un Gouvernement provisoire et les membres en sont déjà désignés. On parle d'offrir la couronne à l'un des fils de S. M. le roi des Français, à M. le duc d'Arenberg ou à M. le prince de Ligne. Cependant les préparatifs militaires se poursuivent avec ardeur.

» *Le 6 septembre.* Quinze cents volontaires liégeois amenant quatre pièces de canon, entreront aujourd'hui à Bruxelles. Une revue générale est commandée ; on porte à 12000 le nombre de bourgeois complètement armés. Telle est maintenant leur confiance dans leurs propres forces qu'on peut à peine les empêcher d'aller à deux lieues de distance insulter les postes militaires.

» Un courrier vient d'arriver de La Haye, il apporte les nouvelles suivantes.

» La démission de M. Van Maanen est acceptée.

» Un Conseil de cabinet a été convoqué, et ce Conseil propose à l'unanimité d'acquiescer à la séparation de la Belgique et de la Hollande.

» Sur toute la route, des chevaux sont préparés pour le retour de Mgr le prince d'Orange ; on répand en outre le bruit de la prochaine arrivée du Roi. J'ai l'honneur, etc. »

Les concessions tardives venues de La Haye n'amenèrent aucune détente dans la surexcitation des esprits. Déjà, la foule voulait des solutions plus radicales, que la suite des événements rendit inévitables. C'est au milieu de ces circonstances critiques que le marquis de la Moussaye fut subitement rappelé par son Gouvernement.

Il quitta Bruxelles, le 8 septembre. Lorsque son successeur présenta ses lettres de créance au roi Guillaume, les journées de septembre avaient eu lieu et la révolution était consommée.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LOUVAIN. — Imp. POLLEUNIS & CEUTERICK, 30, rue des Orphelins.

Même Maison à Bruxelles, 37, rue des Ursulines.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google